

DÉCISION DU CONSEIL**du 20 juillet 1976****portant remplacement d'un membre démissionnaire du comité scientifique et technique**

(76/617/Euratom)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 134,

vu la décision du Conseil, du 15 octobre 1973, portant renouvellement des membres du comité scientifique et technique,

vu l'avis de la Commission,

considérant que le siège d'un membre du comité scientifique et technique est devenu vacant à la suite de la démission de Ing. R. Puri, portée à la connaissance du Conseil par lettre du gouvernement italien en date du 28 janvier 1976,

DÉCIDE :

Article premier

Ing. R. Tasselli, administrateur-délégué de la N I R A (Compagnie nucléaire italienne des réacteurs avancés) est nommé membre du comité scientifique et technique en remplacement de Ing. R. Puri, et pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 31 mars 1978.

Article 2

Cette nomination prendra effet à la date à laquelle le Conseil aura reçu son acceptation.

Fait à Bruxelles, le 20 juillet 1976.

*Par le Conseil**Le président*

M. van der STOEL